

Informations sécurité

Météo

Site internet : www.meteo.nc – Répondeur : 36 67 36
Bulletin par météo fax au 36 67 37

En cas d'accident

- **Garder son calme**, ne pas céder à la panique.
- **Protéger** : éviter le sur-accident; mettre le groupe et la victime en sécurité.
- **Alerter** : estimer la situation. Décrire les lieux : nom de l'itinéraire, nature du terrain : crête, vallée, sous-bois, etc. ; numéro de la dernière borne passée (les itinéraires et hélicoptères sont équipés de bornes numérotées); sens de progression et, si possible, coordonnées GPS. Attendre les instructions du service de secours.
- **Secourir** : pratiquer les gestes de premier secours. En cas de secours hélicoptéré, se rendre visible.

Les numéros utiles (gratuit)

15 SAMU (problème médical) – **16** Secours en mer
17 Gendarmerie – **18** Pompiers

Photo M. Dosclane



Catégories d'itinéraire FFRP

GR Itinéraires de Grande Randonnée linéaires qui traversent plusieurs régions d'un pays, en plusieurs jours. Balisés par deux rectangles superposés de couleur blanche et rouge.

PR Itinéraires de Promenade et de Randonnée d'une journée maximum. Balisés par un rectangle de couleur jaune.

Balitage **GR**



Bonne direction



Tourner à gauche



Tourner à droite



Mauvaise direction

De Ouénarou au refuge des Tristaniopsis

Ce parcours alternatif assez long relie directement le refuge de Ouénarou à celui des Tristaniopsis. Il escalade les contreforts des monts Pouédihi et Gwé Daru et offre des points de vue époustouflants sur le Lac de Yaté. Puis il quitte le parcours principal pour flâner sur les berges du Lac de Yaté avant de remonter le cours de la Rivière Bleue jusqu'au-delà du Pont Germain.



Situation du départ : sur la RP 3, après le pont de la Rivière la Coulée, prendre la direction de Yaté. Dépasser le col de Mourange, franchir le Pont Gaüzère pour atteindre la bifurcation à gauche vers le Parc Provincial de la Rivière Bleue et son entrée par Ouénarou.

Parking : site de Ouénarou

Durée : 6 h

Distance : 21,7 km

Altitude min. : 168 m

Altitude max. : 490 m

Dénivelée cumulée à la montée : 680 m

Niveau : difficile

Difficultés : la distance

Coordonnées GPS : UTM/WGS 84

Sites internet

province-sud.nc

www.destinationprovincesud.nc

Où s'informer ?

Antenne Territoriale du Grand Sud

Tél./Fax 43 61 24 – Courriel : parcrivierebleue@province-sud.nc

Direction des Sports et des Loisirs (DSL)

Centre administratif de la province Sud (CAPS)

6, route des Artifices – Baie de la Moselle

Tél. 20 48 50 – Fax 20 30 16 – Courriel : dsl.contact@province-sud.nc



Ce sentier traverse une aire protégée soumise à une réglementation. Merci de la respecter.

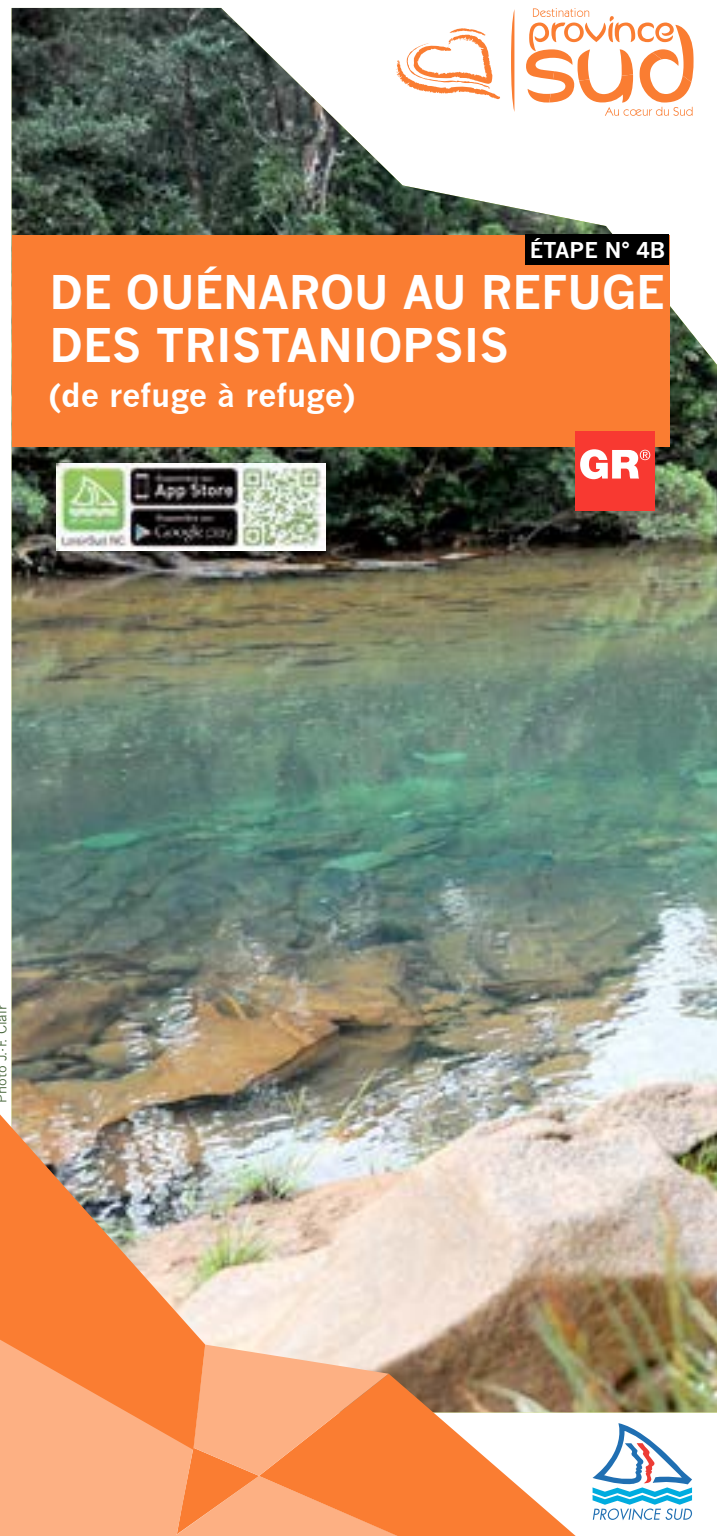


Agréé par la



4e Catégorie - Pix Graphique / Parenthèses - Juin 2014

Photo J.-F. Clair



ÉTAPE N° 4B

DE OUÉNAROU AU REFUGE DES TRISTANIOPSIS (de refuge à refuge)

GR®

LE PARC PROVINCIAL DE LA RIVIÈRE BLEUE

Photo J.-F. Clair



Créé en 1980, au cœur du grand massif du Sud, le Parc Provincial de la Rivière Bleue s'étend sur 22 000 ha. Il englobe les réserves naturelles de la Haute Pourina et de la Haute Yaté. Il recèle des espaces variés (maquis minier, forêts denses et zones humides) et abrite des espèces uniques au monde. La forêt est d'une grande variété. Kaoris (*Agathis lanceolata*) et araucarias (*Araucaria bernieri*) y côtoient des palmiers endémiques (*Campercarpus fulcitus*) ainsi que des fougères arborescentes spectaculaires (*Cyathea vieillardii*). La plupart des oiseaux terrestres néo-calédoniens y sont présents dont le cagou, le notou ou les perruches à front rouge. Les plus chanceux pourront observer des méliphages noirs (*gymnomyza aubryana*), un des oiseaux les plus rares de Nouvelle-Calédonie.

Informations pratiques : le parc est ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 7 h à 17 h. Les visiteurs sont admis jusqu'à 14 h. La circulation des voitures est autorisée jusqu'à l'Ancien Refuge de la Rivière Blanche et jusqu'au Pont Pérignon. Une navette dessert la Vallée de la Rivière Bleue au départ du Pont Pérignon. Contact : 43 61 24.

LE PONT PÉRIGNON

Ce pont de 80 m de long est totalement en bois. Il enjambe la Rivière Blanche qui alimente le Lac de Yaté. Débuté en 1954, sa construction a été achevée en 1958, avant la mise en eau du lac artificiel de Yaté. Il a été construit par une équipe d'ouvriers de Yaté et des îles Loyauté, sous les ordres du charpentier de marine M. Chantreux pour permettre l'exploitation forestière de M. Pérignon. Ses pieux peuvent être totalement immergés. Ils sont d'époque et ont été construits en chêne-gomme imputrescible. Le Pont Pérignon est inscrit sur la liste des monuments historiques depuis 2013.

Photo J.-F. Clair



LA FORÊT NOYÉE

La création du barrage de Yaté et de son lac artificiel a provoqué la disparition de plusieurs hectares de forêts. Les arbres, noyés par la montée des eaux, sont devenus des créatures étranges qui dressent leurs silhouettes pathétiques vers le ciel. Leurs troncs, blanchis par le soleil et les intempéries, brillent dans la lumière du jour ou sous les rayons blafards de la pleine lune. L'eau luisante s'étale et serpente entre les collines couvertes de maquis minier. Dans la lumière matinale, lorsque l'alizé n'est pas encore établi, la surface lisse du lac forme un miroir qui donne à l'espace une profondeur irréaliste. La Forêt Noyée est devenue un objectif touristique populaire et magique. On la parcourt en kayak, de jour comme de nuit.

Photo J.-F. Clair



LE CAGOU (*Rhynochetos jubatus*)

Photo J.-M. Mériot



Bel oiseau au plumage gris bleuté, le cagou est discret. Endémique et unique représentant de sa famille, il vit dans les forêts denses humides. Il déploie ses ailes durant la parade nuptiale ou pour impressionner un adversaire. Son chant, proche de l'aboïement du chien, est unique. Ne se déplaçant qu'au sol, car il ne vole pas, il est très vulnérable et victime de prédateurs

introduits (chiens, chats, cochons, rats), des incendies et du morcellement forestier. Dans les années 80, il n'en restait qu'une soixantaine dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue. Des cagous élevés en captivité au Parc Zoologique et Forestier de Nouméa ont été réintroduits avec succès dans le parc. Ils font toujours l'objet d'un programme de protection mené par la province Sud. C'est l'emblème du pays.

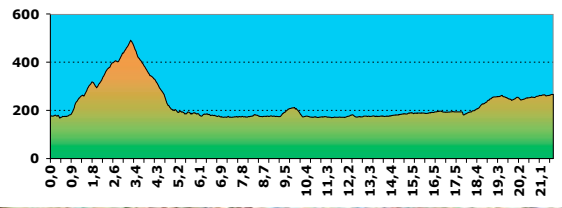
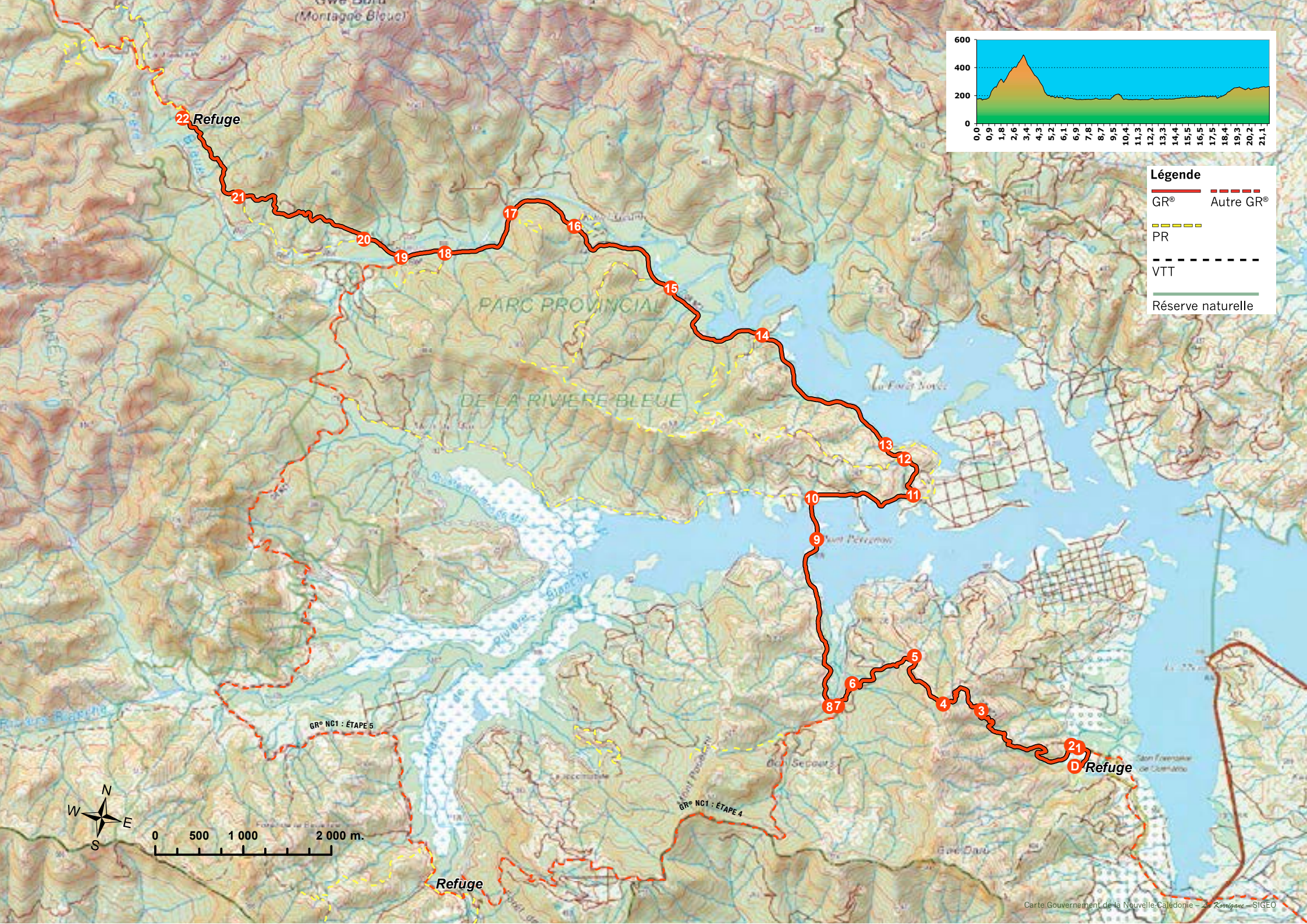
LE GRAND KAORI

Le kaori appartient à la famille des Araucariacées dont le genre *Agathis* comprend une vingtaine d'espèces dans le monde, dont cinq sont endémiques à la Nouvelle-Calédonie.

Dans le Parc Provincial de la Rivière Bleue, il a été exploité jusque dans les années 70. Plusieurs beaux peuplements ont échappé aux forestiers, notamment dans la haute vallée de la Rivière Bleue. Le Grand Kaori (*Agathis lanceolata*, endémique à la Nouvelle-Calédonie) mesure 40 m de hauteur et son diamètre à la base est de 2,7 m. Son âge est estimé à 1 000 ans. Un sentier pédagogique très facile parcourt les sous-bois environnants (longueur : 900 m ; durée : 1 h ; accès pour les personnes handicapées ; beaux points de vue sur la Rivière Bleue.

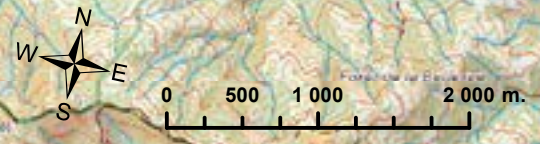


Photo J.-F. Clair



Légende

- GR®
- Autre GR®
- PR
- VTT
- Réserve naturelle



22 Refuge

21 D Refuge

Refuge

PARC PROVINCIAL
DE LA RIVIERE BLEUE

GR® NC1 : ÉTAPE 5

GR® NC1 : ÉTAPE 4

DESCRIPTION DU PARCOURS

Du refuge de Ouénarou à l'aire de Bon Secours (5,4 km – 2 h 15)

D Refuge (GPS : 678563 – 7549260 ; alt. 178 m) : rejoindre la route principale et prendre à gauche pour atteindre le guichet de l'administration du Parc.

1 Guichet (GPS : 678602 – 7549470 ; alt. 182 m) : lieu de passage obligé pour régler les droits d'entrée et d'utilisation des équipements liés au GR® NC1 et au Parc. Emprunter la passerelle en bois.

2 Maison du Parc (GPS : 678525 – 7549495 ; alt. 182 m) : la contourner par la gauche et rejoindre une ancienne piste de débardage qui longe, vers le Sud, une forêt en rive gauche d'un creek, puis s'engage dans un petit vallon boisé. Le sentier monte, serpente dans un thalweg peuplé de vieux chênes gommés au tronc blanchi par le temps et rejoint une ancienne piste. Après un virage à droite très prononcé, rejoindre une intersection. Monter à gauche vers un carrefour. Prendre à gauche (> **négliger la mauvaise piste, à droite**). Suivre, vers l'Ouest, celle qui est balisée et bordée de vieilles grumes abandonnées. Gagner une intersection. Prendre à droite la trace montante (> **ignorer la piste descendante, à gauche**). À l'intersection suivante, prendre à droite en épingle. Progresser quelques dizaines de mètres à niveau. Traverser deux thalwegs boisés. À la sortie du second, attaquer la montée en lacets sur le flanc dégarni [> **belle vue sur le lac de Yaté**]. Déboucher sur un point dominant.

3 Épaule (GPS : 677503 – 7549896 ; alt. 385 m) : après une pause (*cairn*), le sentier reprend sa lente montée en serpentant dans le maquis et fait jonction avec une piste couverte de blocs de couleur rouille [> **éléments de cuirasse ferrugineuse démantelés**] ou de couleur ocre [provenant des affleurements de péridotites, riches en nickel]. Tourner à gauche pour monter. Et, dans le talus de pierraille, suivre un sentier qui coupe les lacets de la piste (*plusieurs cairns*). Reprendre pied sur la piste. Gagner le col au Nord du Gwé Daru.

4 Col Timba (GPS : 677074 – 7549976 ; alt. 493 m) : [> point de vue très venteux, le *Tristaniopsis glauque* (*Tristaniopsis glauca*) y est commun] : plonger ensuite vers la Vallée de Bon Secours, en suivant la piste jusqu'à une croupe ; la contourner par le Sud-Ouest.

5 Bifurcation (GPS : 676750 – 7550516 ; alt. 340 m) : virer à gauche et ignorer le chemin qui file vers le Nord-Ouest. À l'intersection suivante (GPS : 676357 – 7550371), partir droit devant (> **ignorer la piste horizontale, à droite, non balisée**). Chercher l'entrée d'un sentier (GPS : 676315 – 7550371).

Quitter la piste qui descend droit dans la pente et prendre le sentier à gauche dans le maquis. Entrer dans une petite forêt claire. Traverser un creek souvent sec. Franchir un autre creek plus ombragé. Atteindre la jonction avec un sentier botanique.

6 Sentier du Palmetum (GPS : 676042 – 7550213 ; alt. 200 m) : prendre à gauche. Arriver à un faré (*zone aménagée et panneau d'information*). Poursuivre vers la gauche. À l'intersection suivante, prendre à gauche vers l'aire d'accueil.

De l'aire de Bon Secours au Pont Germain (12,5 km – 2 h 45)

7 Aire d'accueil de Bon Secours (GPS : 675877 – 7549964 ; alt. 190 m) : [parking, WC, point d'eau] : rejoindre la piste principale carrossable. Prendre vers l'Ouest et franchir le creek.

8 Pont des Trois-Fûts (GPS : 675782 – 7549957 ; alt. 189 m) : immédiatement après, prendre à gauche, puis à droite vers le sentier balisé qui progresse en contre-haut de la piste carrossable. Franchir un ponceau pour traverser un petit creek. Rejoindre la piste ; la traverser et entrer de nouveau dans le maquis pour couper une longue courbe. Retrouver la piste, traverser pour revenir sur le talus Ouest, en contre-haut. Revenir vers la piste, traverser et entrer encore dans le maquis pour un raccourci qui rejoint la piste principale un peu plus loin ; la suivre vers le Nord sur un peu plus de 100 m pour atteindre la zone d'accueil et d'activités.

9 Pont Pérignon (GPS : 675651 – 7551851 ; alt. 170 m) : traverser [>WC, point d'eau, panneau d'information]. À la sortie, longer vers le Nord la piste carrossable.

10 Intersection (GPS : 675599 – 7552320 ; alt. 173 m) : prendre à droite (> **la piste de gauche file vers la Forêt du Mois de Mai et le sentier éponyme**) et suivre la piste carrossable.

11 Intersection (GPS : 676750 – 7552349 ; alt. 175 m) : quitter la piste principale et monter à gauche.

12 Col (GPS : 676653 – 7552760 ; alt. 212 m) : [> un sentier sur la droite mène à une tour d'observation dotée de tables d'orientation, vue sur la Forêt Noyée] : rejoindre la piste en contrebas.

13 Bifurcation (GPS : 676441 – 7552921 ; alt. 173 m) : prendre à gauche et suivre la bonne route vers le Nord-Ouest.

14 Cabine téléphonique (GPS : 675048 – 7554173 ; alt. 182 m) : elle est située à l'entrée de la forêt [> fortes chances d'apercevoir des cagous à condition d'être silencieux]. La piste ombragée par la forêt dense et humide longe la rive droite de la rivière Bleue, coulant silencieusement entre ses berges de terre rouge.

15 Mise à l'eau du Camp Bloc (GPS : 674015 – 7554715 ; alt. 182 m) : [> lieu de baignade ; vestige d'un gué créé, il y a trente ans, pour atteindre la rive gauche et la Vallée de la Pourina] : marcher en restant sur la piste carrossable.

16 Sentier du Grand Kaori (GPS : 672925 – 7555425 ; alt. 191 m) : (*sentier botanique*) poursuivre jusqu'à l'aire d'accueil.

17 Gué de la Pourina et sentier des Trois-Forêts (GPS : 672200 – 7555580 ; alt. 207 m) : (*aire de pique-nique et de baignade*) continuer sur la piste carrossable.

18 Sentier Nothofagus et sentier des Méliphages (GPS : 671453 – 7555128 ; alt. 182 m) : rejoindre la zone du pont.

Du Pont Germain au refuge des Tristaniopsis (3,8 km – 1 h)

19 Pont Germain (GPS : 670958 – 7555085 ; alt. 185 m) : [> agréable zone de bivouac à proximité de la rivière ; faré, WC, point d'eau ; à cet endroit, il n'est pas rare d'observer des cagous habitués à la présence humaine] (> **les baigneurs doivent être vigilants. Des crues soudaines peuvent survenir par fortes pluies. La couverture GSM devient aléatoire, voire inexistante**) : traverser le pont vers le Nord. Continuer vers l'Ouest [> borne d'appel d'urgence] sur la piste carrossable, puis la quitter.

20 Bifurcation (GPS : 670538 – 7555292 ; alt. 195 m) : [> départ du sentier de la Source] : abandonner la piste carrossable [> cabine téléphonique] pour prendre à droite au niveau du panneau d'information. Une ancienne piste de débardage monte en progressant vers l'Ouest, à la base de la Montagne Bleue (Gwé Buru). Rejoindre un creek (> **traversée sur les blocs très glissants par temps humide**). Poursuivre en sous-bois entre népenthès et droseras [> plantes carnivores originales mais très communes] et rejoindre la piste forestière.

> Section commune avec le sentier de la Source, balisé en jaune.

21 Barrière (GPS : 669118 – 7555785 ; alt. 233 m) : [> panneau d'information] : prendre à droite. Le parcours emprunte une ancienne piste forestière qui serpente sur la rive gauche, entre 40 et 60 m d'altitude, en contre-haut de la rivière Bleue. Traverser un radier bétonné et atteindre la fin de l'étape.

22 Refuge des Tristaniopsis (GPS : 668489 – 7556681 ; alt. 265 m) : il est installé au calme dans la forêt, à l'extérieur d'une courbe de la piste. [> joli creek à moins de 100 m au Nord-Est, point d'eau fraîche et borne d'appel d'urgence].

